

**Seine
Normandie**

AGGLOMÉRATION

Délégués :

En exercice :	101
Présents :	86
Pouvoirs :	13
Votants :	99
Suffrages exprimés :	98
Ont voté pour :	95
Ont voté contre :	0
Abstentions :	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Communautaire du 20 juillet 2020

**DELIBERATION N°CC/20-98
-Finances & prospectives-
Budget annexe du Transport urbain
Compte administratif 2019**

Les membres de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 13 juillet 2020, par le président en exercice, se sont réunis lors de la séance du Conseil de Seine Normandie Agglomération, en salle Viking de l'Espace Philippe-Auguste, rue Riquier à Vernon, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 20 juillet 2020 à 19h00.

Etaient présents : Isabelle BESSAC (AIGLEVILLE) suppléante de Patrick MENARD, Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME-SAINT-OUEN), Geneviève CAROF (BOISSET LES PREVANCHES), Anne FROMENT PROUVOST (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), René MATRINGE (CHAMBRAY), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF-PRES-VATTEVILLE), Vincent LEROY (DOUAINS), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Xavier PUCHETA (GADENCOURT), Sarah BOUTRY (GASNY), Monique DELEMME (GIVERNY) suppléante de Claude LANDAIS, Stéphanie LEMERCIER (GUISENIERS) suppléante de Philippe FLEURY, Lorraine FERRE (HARDENCOURT COCHEREL), Quentin BACON (HARQUENCY), Vincent COURTOIS (HECOURT), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Yannick CAILLET (HOULBEC-COHEREL) suppléant de Moïse CARON, Michel PATEZ (LA BOISSIERE), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE), Jérôme FOUCHER (LA HEUNIERE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Evelyne DALON (LE PLESSIS HEBERT), Isabelle RIONDET (LE THUIT) suppléante de Jérôme PLUCHET, Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Martine VANTREESE (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS), Christian LEPROVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUELA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERAËVE (MERCEY), Romain BOURGINE (MEREY) suppléant de Nouredine SGHAÏER, Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Bernard LÉBOUCQ (MUIDS), Florence CHIREZ (NEUILLY) suppléante de Pascal GIMONET, Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Lydie CASELLI (PACY SUR EURE), Christian LORDI (PORT-MORT), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX), Dominique DESJARDINS BROSSEAU

Seine Normandie Agglomération

12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains Tél : 02 32 53 50 03 contact@sna27.fr www.sna27.fr



(ROUVRAY), Pieternella COLOMBE (SAINT-MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT-MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS), Héléna MARTINEZ (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Agnès MARRE (SUZAY), Patrick JOURDAIN (TILLY), Laurent LEGAY (VATTEVILLE), Patrick DUCROIZET (VAUX SUR EURE), François OUZILLEAU (VERNON), Léocadie ZINSOU (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Dominique MORIN (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Nicole BALMARY (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Christopher LENOURY (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Titouan D'HERVÉ (VERNON), Patricia DAUMARIE (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON), Youssef SAUKRET (VERNON), Paola VANEGAS (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), David HEDOIRE (VERNON), Gabriel SINO (VERNON), Chantale LE GALL (VEXIN SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN SUR EPTE), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Paul LANNOY (VEXIN SUR EPTE), Fabienne FERUS (VEZILLON) suppléante de Jean-Pierre TAULLE, Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS), Didier LANDAIS (VILLIERS-EN-DESOEUVRE) suppléant de Christian BIDOT.

Absents : Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Alain JOURDREN (SAINTE COLOMBE PRES VERNON).

Absents excusés :

Pouvoirs : Pascal JOLLY (GASNY) donne pouvoir Sarah BOUTRY (GASNY), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE) donne pouvoir à Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE-LONGUEVILLE), Jessica RICHARD (LES ANDELYS) donne pouvoir à Christian LEPROVOST (LES ANDELYS), Caroline LEDOUX (LES ANDELYS) donne pouvoir à Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Hervé PODRAZA (SAINT-MARCEL) donne pouvoir à Pieternella COLOMBE (SAINT-MARCEL), Rémi FERREIRA (SAINT-MARCEL) donne pouvoir à Léocadie ZINSOU (VERNON), Juliette ROUILLOUX-SICRE (VERNON) donne pouvoir à François OUZILLEAU (VERNON), Olivier VANBELLE (VERNON) donne pouvoir à Youssef SAUKRET (VERNON), Sylvie GRAFFIN (VERNON) donne pouvoir à Dominique MORIN (VERNON), Denis AIM (VERNON) donne pouvoir à Jérôme GRNIER (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN SUR EPTE) donne pouvoir à Chantale LE GALL (VEXIN SUR EPTE), Marie-Odile ANDRIEU (VILLEZ-SOUS-BAILLEUL) donne pouvoir à René MATRINGE (CHAMBRAY), Sébastien LECORNU (VERNON) donne pouvoir à Pascal LEHONGRE (PACY-SUR-EURE).

Secrétaire de séance : Johan AUVRAY (VERNON)

Le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la nomenclature M43 ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant que Frédéric DUCHÉ, Président de Seine Normandie Agglomération en exercice, s'est retiré au moment du vote ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De procéder au vote du compte administratif 2019 du budget annexe du Transport urbain, qui se résume ainsi :

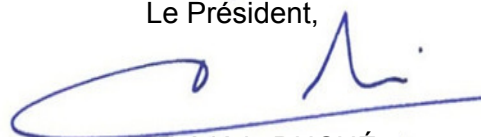
		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
RECETTES		3 496 893,74 €	3 607 368,57 €	1 163 645,45 €	313 141,17 €	0,00 €
DEPENSES		3 496 893,74 €	2 586 371,69 €	1 163 645,45 €	10 954,00 €	346 466,16 €
BALANCE	Excédent		1 020 996,88 €		302 187,17 €	
	Besoin de financement					346 466,16 €
	Besoin TOTAL de financement				44 278,99 €	

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 4 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Frédéric DUCHÉ

Compte Administratif 2019

Budget annexe Transport Urbain

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

DEPENSES TTC

Chap.	Libellés	Budget 2019	Réalisé 2019
011	Charges à caractère général	2 488 993,40 €	2 360 198,53 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	212 009,00 €	195 736,46 €
65	Autres charges de gestion courante		-0,71 €
Total des dépenses de gestion courante		2 701 002,40 €	2 555 934,28 €
67	Charges exceptionnelles	800,00 €	731,35 €
022	Dépenses imprévues	100 000,00 €	
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 801 802,40 €	2 556 665,63 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	636 031,34 €	
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	59 060,00 €	29 706,06 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		695 091,34 €	29 706,06 €
TOTAL DES DEPENSES		3 496 893,74 €	2 586 371,69 €
002	Résultat d'exploitation reporté		
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		3 496 893,74 €	2 586 371,69 €

RECETTES TTC

Chap.	Libellés	Budget 2019	Réalisé 2019
70	Produits des services, du domaine et ventes...	42 858,00 €	27 394,34 €
73	Impôts et taxes	2 215 000,00 €	2 340 937,36 €
75	Autres produits de gestion courante	27 375,00 €	27 377,13 €
Total des recettes de gestion courante		2 285 233,00 €	2 395 708,83 €
Total des recettes réelles d'exploitation		2 285 233,00 €	2 395 708,83 €
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	4 145,00 €	4 144,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		4 145,00 €	4 144,00 €
TOTAL DES RECETTES		2 289 378,00 €	2 399 852,83 €
002	Résultat d'exploitation reporté	1 207 515,74 €	1 207 515,74 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		3 496 893,74 €	3 607 368,57 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe Transport Urbain

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES TTC

Art.	Budget 2019	Réalisé 2019
Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 488 993,40 €	2 360 198,53 €
6061 - FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 200,00 €	2 051,90 €
60221 - COMBUSTIBLES	1 000,00 €	
6064 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	110,00 €	
6066 - CARBURANTS	2 000,00 €	720,32 €
6068 - AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 700,00 €	39,72 €
6132 - LOCATIONS IMMOBILIERES	23 000,00 €	22 732,05 €
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 000,00 €	2 229,16 €
61521 - BATIMENTS PUBLICS	800,00 €	
61551 - MATERIEL ROULANT	2 030,00 €	2 028,82 €
6156 - MAINTENANCE	950,00 €	456,56 €
61612 - ASSURANCES AUTOMOBILES	3 132,00 €	3 243,25 €
61613 - RC ET PRIMES ANNEXES	256,40 €	244,19 €
617 - ETUDES ET RECHERCHES	90 000,00 €	3 780,00 €
618 - DIVERS	9 840,00 €	3 747,20 €
6188 - AUTRES FRAIS DIVERS	500,00 €	451,20 €
6231 - ANNONCES ET INSERTIONS	2 325,00 €	2 570,00 €
6236 - CATALOGUES ET IMPRIMES	180,00 €	
6238 - DIVERS		139,00 €
6248 - DIVERS TRANSPORTS	2 146 010,00 €	2 128 811,03 €
6251 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS		49,75 €
6256 - MISSIONS	500,00 €	
6257 - RECEPTIONS	960,00 €	410,00 €
6261 - FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 000,00 €	2 800,00 €
6262 - FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	2 000,00 €	1 675,38 €
6281 - CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	41 500,00 €	40 025,00 €
6287 - REMBOURSEMENTS DE FRAIS	152 000,00 €	141 994,00 €
Chapitre 012 - Charges de Personnel	212 009,00 €	195 736,46 €
6215 - PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	21 500,00 €	
6331 - VERSEMENT DE TRANSPORT	561,00 €	520,00 €
6332 - COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	468,00 €	467,00 €
6336 - COTISATIONS CNFPT ET DE CGFPT	1 628,00 €	1 590,11 €
6411 - SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	102 276,00 €	136 809,86 €
6414 - INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	22 736,00 €	356,70 €
6415 - SUPPLEMENT FAMILIAL	12 281,00 €	5 196,00 €
6451 - COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	15 296,00 €	15 279,00 €
6452 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	216,00 €	
6453 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	27 660,00 €	28 419,45 €
6454 - COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	308,00 €	159,00 €
6458 - COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	342,00 €	348,37 €
6471 - PRESTATIONS DIRECTES	234,00 €	
6475 - MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	350,00 €	
648 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	6 153,00 €	6 590,97 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	- €	0,71 €
65713 - DEPARTEMENTS		2,00 €
658 - CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE		1,29 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	2 701 002,40 €	2 555 934,28 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	800,00 €	731,35 €
678 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	800,00 €	731,35 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	100 000,00 €	- €
TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	2 801 802,40 €	2 556 665,63 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	636 031,34 €	- €
Chapitre 042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	59 060,00 €	29 706,06 €
6811 - DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	59 060,00 €	29 706,06 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	695 091,34 €	29 706,06 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	3 496 893,74 €	2 586 371,69 €
TOTAL DEPENSES CUMULEES	3 496 893,74 €	2 586 371,69 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe Transport Urbain

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES TTC

Art.	Budget 2019	Réalisé 2019
Chapitre 70 - Produits des Services	42 858,00 €	27 394,34 €
7061 - TRANSPORT DE VOYAGEUR		10 865,00 €
7084 - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE		14 090,45 €
7087 - REMBOURSEMENTS DE FRAIS	42 858,00 €	2 438,89 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	2 215 000,00 €	2 340 937,36 €
734 - VERSEMENT DE TRANSPORT	2 215 000,00 €	2 340 937,36 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	27 375,00 €	27 377,13 €
7588 - AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	27 375,00 €	27 377,13 €
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	2 285 233,00 €	2 395 708,83 €
TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	2 285 233,00 €	2 395 708,83 €
Chapitre 042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 145,00 €	4 144,00 €
777 - QUOTE PART SUBV. D'INVEST.VIREE AU RESULTAT DE L'E	4 145,00 €	4 144,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 145,00 €	4 144,00 €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 289 378,00 €	2 399 852,83 €
002 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 207 515,74 €	1 207 515,74 €
TOTAL RECETTES CUMULEES	3 496 893,74 €	3 607 368,57 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe Transport Urbain

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

DEPENSES TTC

Chap.	Libellés	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
	Total des opérations d'équipement	1 109 500,45 €	6 810,00 €	346 466,16 €
	Total des dépenses d'équipement	1 109 500,45 €	6 810,00 €	346 466,16 €
.020	Dépenses imprévues	50 000,00 €		
	Total des dépenses financières	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 159 500,45 €	6 810,00 €	346 466,16 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 145,00 €	4 144,00 €	
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 145,00 €	4 144,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 163 645,45 €	10 954,00 €	346 466,16 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté			
	TOTAL DES DEPENSES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	1 163 645,45 €	10 954,00 €	346 466,16 €

RECETTES TTC

Chap.	Libellés	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
13	Subventions d'investissement	190 000,00 €		
	Total des recettes d'équipement	190 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		4 881,00 €	
	Total des recettes financières	0,00 €	4 881,00 €	0,00 €
	Total des recettes réelles d'investissement	190 000,00 €	4 881,00 €	0,00 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	636 031,34 €		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	59 060,00 €	29 706,06 €	
	Total des recettes d'ordre d'investissement	695 091,34 €	29 706,06 €	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	885 091,34 €	34 587,06 €	0,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	278 554,11 €	278 554,11 €	
	TOTAL DES RECETTES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	1 163 645,45 €	313 141,17 €	0,00 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe Transport Urbain

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES TTC

Chap.	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
Opérations	1 109 500,45 €	6 810,00 €	346 466,16 €
815200508 - DIVERS TRANSPORTS	5 616,00 €	5 616,00 €	
815201301 - LOCAL DE VENTE DE VERNON	484 584,45 €	1 194,00 €	466,16 €
815201903 - EXPÉRIMENTATION VAE	204 000,00 €		94 000,00 €
815201904 - PÔLES MULTIMODAUX	415 300,00 €		252 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 109 500,45 €	6 810,00 €	346 466,16 €
.020 - DEPENSES IMPREVUES	50 000,00 €		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 145,00 €	4 144,00 €	0,00 €
13911 - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 400,00 €	2 400,00 €	
13912 - REGIONS	1 745,00 €	1 744,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 163 645,45 €	10 954,00 €	346 466,16 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 163 645,45 €	10 954,00 €	346 466,16 €

Compte Administratif 2019

Budget annexe Transport Urbain

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES TTC

Chap.	Budget 2019	Réalisé 2019	Restes à réaliser 2019
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	190 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1311 - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	190 000,00 €		
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	190 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00 €	4 881,00 €	0,00 €
10222 - FCTVA		4 881,00 €	
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	636 031,34 €		
Chapitre 040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	59 060,00 €	29 706,06 €	0,00 €
28135 - INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	1 320,00 €		
28182 - MATERIEL DE TRANSPORT	6 410,00 €	4 664,87 €	
28184 - MOBILIER	1 220,00 €	1 220,56 €	
28188 - AUTRES	50 110,00 €	23 820,63 €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	695 091,34 €	29 706,06 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	885 091,34 €	34 587,06 €	0,00 €
001 - EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	278 554,11 €	278 554,11 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 163 645,45 €	313 141,17 €	0,00 €

IV – ANNEXES TRANSPORTS	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A						
Directeur général adjoint des services	A						
Directeur général des services techniques	A						
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
TOTAL		0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché principal	A						
Attaché	A	1			1		
Rédacteur principal 1er classe	B						
Rédacteur principal 2ème classe	B						
Rédacteur	B	1			1		
Adjoint administratif principal 1ère classe	C						
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2			2		
Adjoint administratif	C						
TOTAL		4	0	4	4	0	4
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur principal	A						
Ingénieur	A						
Technicien principal 1ère classe	B						
Technicien principal 2ème classe	B						
Technicien	B						
Agent de maîtrise principal	C						
Agent de maîtrise	C						
Adjoint technique principal 1ère classe	C						
Adjoint technique principal 2ème classe	C						
Adjoint technique	C						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)							
Conseiller socio-éducatif	A						
Cadre de santé 1ère classe	A						
Puéricultrice hors classe	A						
Puéricultrice classe supérieure	A						
Puéricultrice classe normale	A						
Infirmière classe supérieure	A						
Educateur de jeune enfants ppl	B						
Educateur de jeunes enfants	B						
Auxiliaire de puériculture ppl 1ère classe	C						
Auxiliaire de puériculture ppl 2ème classe	C						
ASEM principal 1er classe	C						
Agent social ppl 2ème classe	C						
Agent social	C						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
SPORTIVE (g)							

IV – ANNEXES TRANSPORTS	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
Educateur principal 1ère classe	B						
Educateur	B						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
CULTURELLE (h)							
Bibliothécaire	A						
Conservateur des bibliothèques	A						
Attaché de conservation du patrimoine	A						
Assistant de conservation patrimoine ppl 2ème cl	B						
Assistant de conservation patrimoine	B						
Adjoint du patrimoine ppl 1ère classe	C						
Adjoint du patrimoine ppl 2ème classe	C						
Adjoint du patrimoine	C						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A						
Professeur d'enseignement artistique classe norm.	A						
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère cl	B						
Assistant d'enseignement artistique ppl 2ème cl	B						
Assistant d'enseignement artistique	B						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
ANIMATION (i)							
Animateur principal 1ère classe	B						
Animateur principal 2ème classe	B						
Animateur	B						
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C						
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C						
Adjoint d'animation	C						
TOTAL		0	0	0	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4,0	0,0	4,0	4,0	0,0	4,0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT : Effectifs physiques *quotité de temps de travail* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel , à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent tout l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel , à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de mois, recrutement à mi-année) correspond à 0.4 ETPT (0.8 *6/12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques " régis par l'article 139 ter de la lois n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc .

IV – ANNEXES TRANSPORTS

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01.01.2018 (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

Article 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

Article 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activités

Article 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ..)

Article 3-2 : *vacance temporaire d'un emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire*

Article 3-3 alinéa 1 : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

Article 3-3 alinéa 2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

Article 3-3 alinéa 3 : emploi de secrétaire de mairie dans les communes de - 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

Article 3-3 alinéa 4 : emplois à temps non complet des communes de - 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

Article 3-3 alinéa 5 : *emplois des communes de -2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.*

Article 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

Article 38 : recrutements de *travailleurs handicapés catégorie C au sens de l'article L5212-13 du code du travail*

Article 38 bis : PACTE recrutement de jeunes gens de 16 à 25 ans révoqués non diplômés ou sans qualification

Article 47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels

Article 110 : Collaborateur de cabinet des autorités territoriales

Article 110-1 : collaborateur de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés "A /autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés") .

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1,3-2,3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3,110 et 110-1

(8) si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SNA BUDGET ANNEXE TRANSPORT

ETAT DES RESTES A REALISER – DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

Chapitre 20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES
Opération 815201903 EXPERIMENTATION VAE

Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
28	2019	D	I	20	SCT	815	2032	815201903	MOB		ETUDE NIMFEA VEHICULE SANS CHAUFFEUR	R	1	94 000.00
Total Opération : 815201903 EXPERIMENTATION VAE														
Opération 815201904 PÔLES MULTIMODAUX														

Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
28	2019	D	I	20	SCT	815	2031	815201904	MOB		ETUDE AMENAGEMENT QUARTIER GARE VERNON PARTICIPATION DE SNA A L'AMENAGEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE DE	R	1	12 000.00
Total Opération : 815201904 PÔLES MULTIMODAUX														
Total Chapitre : 20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES														
Total Chapitre : 20 IMMOBILISATIONS INCORPORABLES														

Chapitre 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Opération 815201301 LOCAL DE VENTE DE VERNON

Budget	Exer.	Dep/Rec	Inv/Fon	Chapitre	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Libelle de l'inscription	Mvt	Niveau	Montant Inscr.
28	2019	D	I	21	TAM	815	2135	815201301	ST		LOCAL TRANSPORTS Prestation de levées de réserve s électri	R	1	233.08
28	2019	D	I	21	TAM	815	2188	815201301	ST		PREST LEVEES DE RESERVES LOCAL TRANSPORT	R	1	233.08
Total Opération : 815201301 LOCAL DE VENTE DE VERNON														
Total Chapitre : 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES														
Total Chapitre : 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES														
TOTAL GENERAL														
Pascal LEHON														

Arrêté le présent état à la somme de : TROIS CENT QUARANTE SIX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE SIX EUROS ET SEIZE CENTIMES

Seine Normandie
www.sna27.fr

Opérations de la Mare à Jouy
27120 DOUAINS

Les Andelys : 02 32 74 25 20
Le 31 décembre 2019

Vice-Président aux finances, évaluation
des politiques publiques et du dialogue social
de Seine Normandie Agglomération

SNA BUDGET ANNEXE TRANSPORT

ETAT DES RESTES A REALISER – DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

ETAT DETAILLÉ

Budget : BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Exercice : 2019

ENGAGEMENT	DATE ENG	LIBELLE	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG	DATE SERV	SERV	GESTION.	ANTENN	
MO19-00012	01-10-2019	PARTICIPATION DE SNA À L'AMÉ	815	2031	815201904	COMMUNE DE VERNON	240 000.00 TTC		MOB	SCT		
COMM. SERV FAIT												
F119-00005	25-10-2019	ETUDE AMENAGEMENT QUARTIER G	815	2031	815201904	EPF NORMANDIE	12 000.00 TTC		MOB	SCT		
COMM. SERV FAIT												
F119-00028	29-11-2019	ETUDE NIMFEA VEHICULE SANS C	815	2032	815201903	TRANSEV NORMANDIE VAL DE SEIN	94 000.00 TTC		MOB	SCT		
COMM. SERV FAIT												
ST19070801	06-11-2019	LOCAL TRANSPORTS Prestatio	815	2135	815201301	HERVE THERMIQUE	233.08 TTC		ST	TAM		
COMM. SERV FAIT												
ST19-00680	28-10-2019	PREST LEVEES DE RESERVES LOC	815	2188	815201301	HERVE THERMIQUE	233.08 TTC		ST	TAM		
COMM. SERV FAIT												
TOTAL							346 466.16 TTC					

CA SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - CA 2019

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 101
Nombre de membres présents 89
Nombre de suffrages exprimés 96
VOTES :
Pour 93
Contre 0
Abstentions 3

Date de convocation 13.07.2020

Présenté par (1),
A Vernon le 20.07.2020

Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réuni en session
A Vernon le 20.07.2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



